

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

|               |    |
|---------------|----|
| • en exercice | 11 |
| • présents    | 9  |
| • votants     | 10 |
| • absents     | 1  |
| • exclus      | 0  |

De la commune BARBAZAN

Séance du 29 août 2018 à 18 heures 00

**REÇU**le **04 SEP. 2018****SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-GAUDENS**

## Date de convocation :

21 août 2018

## Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

## Objet

Travaux voirie chemin et impasse de gès suite aux intempéries du 16 juillet 2018.

Mme STRADERE Michèle

## Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, NOE Liliane, Mrs MAURETTE Bernard, VALLE Anthony, SALES André, SIBRA Gérard. Absent avec procuration : DELORT Thierry procuration à MAURETTE Bernard. Absent : Mr BRUNA Roger

## Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux intempéries du 16 juillet 2018, la voirie située impasse et chemin de gès a été endommagée.

Pour cela il est nécessaire d'effectuer les travaux de remise en état. Un devis a été effectué par le SIVOM d'un montant de 15595.20 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :  
- accepte le devis du SIVOM d'un montant de 15595.20 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 31 août 2018.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 30 août 2018

Le Maire

